

## La Réunion



N° 44

Décembre 2019

## La Réunion-Mayotte

### Enquête Budget de famille 2017

## De fortes disparités de consommation selon le niveau de vie à La Réunion

Le niveau de vie est le principal déterminant des disparités de consommation. En 2017, les 20 % de ménages les plus aisés dépensent 3,6 fois plus que les 20 % les plus modestes, un écart nettement plus important qu'en province ou qu'aux Antilles. S'alimenter et se loger restent les plus gros postes de dépenses pour les plus modestes, alors que le transport est largement en tête pour les plus aisés. Ainsi, l'accès aux dépenses moins nécessaires, comme les loisirs, les restaurants ou les billets d'avion, est moins démocratisé qu'en province. Les comportements de consommation des Réunionnais convergent néanmoins progressivement vers ceux des provinciaux. Ils dépensent autant en transports, en lien notamment avec le rattrapage progressif en équipement automobile. Ils consacrent une part moins importante qu'avant à l'alimentation au domicile et vont plus au restaurant. Le poids du logement reste néanmoins inférieur, en lien avec des loyers un peu moins élevés et des dépenses d'énergie moins importantes. Les familles monoparentales et les personnes âgées ont une consommation nettement inférieure à la moyenne en raison d'un niveau de vie plus faible.

Claire Grangé, Insee

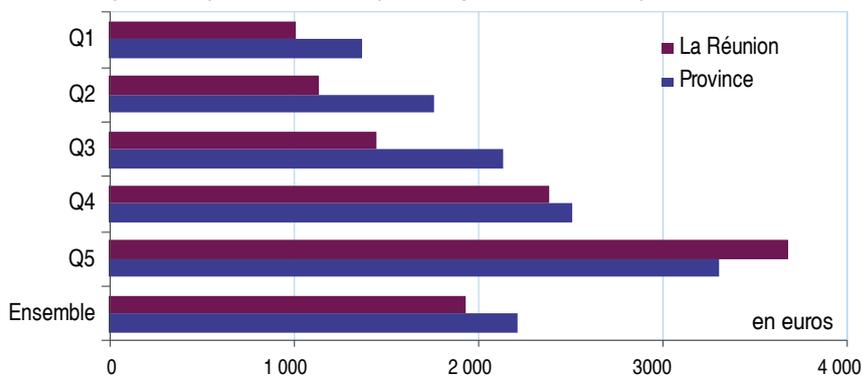
En 2017, les ménages réunionnais consomment en moyenne 1 930 euros par mois. Cette **dépense de consommation** est proche de celle des Antilles. Malgré des ménages plus grands à La Réunion et des prix plus élevés, la dépense de consommation reste inférieure à celle des ménages vivant en province (2 220 euros). Les revenus sont en effet plus faibles à La Réunion.

**1 010 euros de consommation mensuelle pour les plus modestes, 3 680 pour les plus aisés**

Les dépenses de consommation varient fortement selon le niveau de vie : les 20 % des ménages les plus aisés (Q5) consomment en moyenne 3 680 euros par mois contre 1 010 euros pour les 20 % les plus modestes (Q1), soit 3,6 fois plus (*figure 1*). L'écart s'accroît légèrement depuis 2011 : les dépenses

### 1 La consommation des plus modestes est bien plus faible qu'en province

Montant moyen des dépenses mensuelles par ménage en 2017 selon le quintile de niveau de vie



Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

des plus aisés augmentent et sont même supérieures à celles de leurs homologues métropolitains.

Cet écart lié aux revenus est encore plus accentué qu'en province ou qu'aux Antilles, où les plus aisés consomment respectivement 2,3 et 2,9 fois plus que les

plus modestes. En effet, à La Réunion, les revenus des plus modestes sont plus faibles encore que ceux de leurs homologues de métropole, alors que les plus aisés ont des revenus quasi équivalents.

Entre 2011 et 2017, les dépenses de consommation augmentent quasiment au même rythme à La Réunion et en province : + 0,7 % par an et par ménage, + 0,3 % hors inflation à La Réunion. La croissance des dépenses par ménage repart à la hausse après un net fléchissement entre 2006 et 2011, consécutivement à une plus forte inflation sur cette période et à un pouvoir d'achat à l'arrêt à la fin des années 2000.

### Le niveau de vie détermine montant et type de consommation

Les dépenses se répartissent selon différents postes de consommation logement, alimentation, transports, communications, etc. C'est le **niveau de vie** des ménages qui influe le plus sur la part et le montant de la consommation dédiée à chacun des postes. La composition du ménage, l'âge ou le fait de posséder son logement ont un impact moindre.

L'écart de dépenses entre les ménages les plus modestes et les plus aisés est particulièrement élevé pour les transports, l'hôtellerie-restauration et l'équipement du logement (figure 2) : les plus aisés dépensent entre six et sept fois plus. Par exemple, les ménages les plus aisés consacrent une dépense 8 fois supérieure aux achats de véhicules que les plus modestes, et 17 fois supérieure pour le transport aérien. En revanche, l'écart est moindre (deux fois plus pour les plus aisés) pour des dépenses qui peuvent être qualifiées d'incontournables et peu compressibles : les produits alimentaires, le logement ou les communications.

De ce fait, les ménages les plus modestes consacrent une part beaucoup plus importante de leur budget pour les dépenses visant à s'alimenter et se loger (40 % des dépenses en moyenne), que les ménages ayant les plus hauts niveaux de vie (24 % - figure 3).

Pour l'ensemble des ménages, en 2017 comme en 2011, trois fonctions de consommation mobilisent la moitié du budget : les transports, les produits alimentaires et le logement.

### Plus de dépenses de transports

En 2017, les ménages réunionnais consacrent en moyenne 380 euros par mois pour se déplacer. Le montant des dépenses liées aux transports est proche de celui des Antilles ou de province. À La Réunion, les ménages y consacrent 20 % de leur budget. C'est un point de plus qu'en 2011 (figure 4).

Le poids des transports dans les dépenses de consommation croît fortement avec les revenus : il culmine à 24 % pour les ménages les plus aisés, qui sont davantage équipés en voitures et se déplacent plus.

Comme en province, près de la moitié du budget transports permet l'achat de véhicules (170 euros par mois en moyenne). Les frais d'utilisation de véhicules personnels (carburant et entretien principalement) en représentent plus du tiers (140 euros). Enfin, les services de transport, aérien ou par la route, représentent une dépense de 30 euros par mois en moyenne : les trois quarts sont pour prendre l'avion.

Le budget consacré aux transports augmente de 11 % entre 2011 et 2017 à La Réunion, alors qu'il recule de 4 % en province. L'achat de véhicules explique cette hausse. Entre 2006 et 2011, au contraire, ce poste budgétaire avait diminué (- 32 %), en lien avec un contexte de crise économique. En 2017, ces dépenses retrouvent un niveau proche de 2006.

De surcroît, les dépenses moyennes d'entretien et de réparation augmentent de 11 %, et celles relatives au transport aérien progressent de 20 %. En revanche, les dépenses de carburant diminuent de 15 % entre 2011 et 2017, à la suite de la baisse des prix des carburants sur cette période.

### La part de l'alimentaire dans le budget recule

Après avoir stagné entre 2006 et 2011, la part du budget réservée aux produits alimentaires et boissons non alcoolisées diminue entre 2011 et 2017 : elle passe de 18 % à 17 %. Ces évolutions sont liées à celles du pouvoir d'achat : après avoir été à l'arrêt entre 2008 et 2013, le pouvoir d'achat est en effet reparti à la hausse. Or le poids de l'alimentaire dans le budget se réduit habituellement lorsque les revenus augmentent.

Toutefois, les ménages les plus modestes consacrent une part beaucoup plus importante de leur budget pour s'alimenter que la moyenne des ménages (23 %, soit six points de plus). Pour ces ménages la part budgétaire de l'alimentation diminue également par rapport à 2011 (- 1,5 point).

En 2017, 330 euros sont dépensés en moyenne chaque mois pour les achats de produits alimentaires et boissons non alcoolisées. La taille des ménages diminuant, cette dépense est stable entre 2011 et 2017. En revanche, si on tient compte de la composition des ménages, par unité de consommation (UC), les dépenses alimentaires progressent de 3 %.

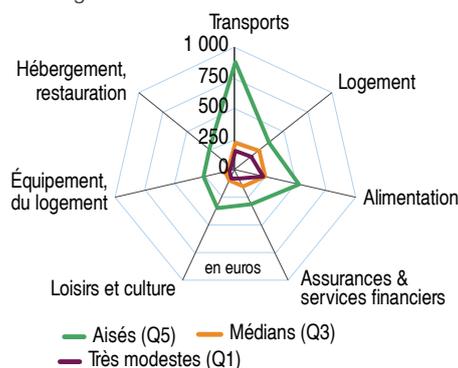
Paradoxalement, les dépenses alimentaires par UC sont inférieures de 17 % à celles des ménages de province, alors même que les prix des produits alimentaires sont plus élevés à La Réunion. Ainsi, un panier métropolitain coûtait 37 % de plus en 2015 à La Réunion. Ce budget inférieur s'explique en partie par des consommations alimentaires différentes : les Réunionnais consomment plus de riz, qui est un produit moins coûteux. En outre, avec de plus faibles niveaux de vie, les Réunionnais consomment davantage de produits de moindre qualité (viande surgelée à bas coût, etc.).

### L'effort pour le logement est stable

Le logement pèse autant en 2017 qu'en 2011 dans le budget des ménages réunionnais

#### 2 Des écarts importants pour le transport ou les loisirs

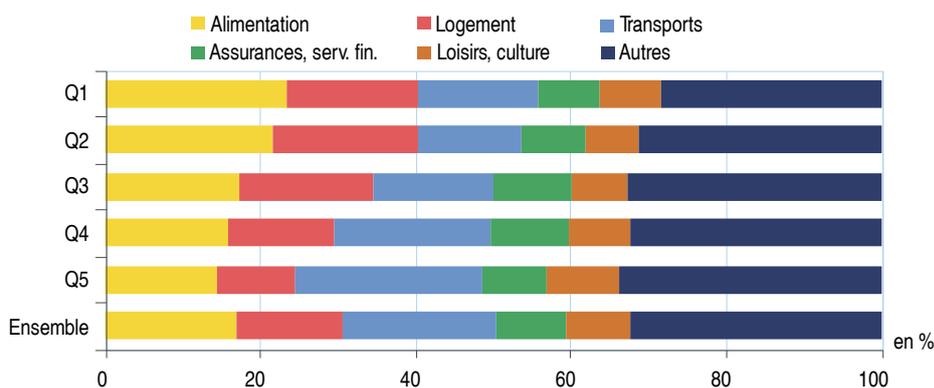
Montant mensuel moyen des dépenses par ménage selon le niveau de vie



Lecture : Les ménages très modestes (Q1) dépensent 160 euros par mois pour les transports, les ménages médians (Q3) y consacrent 220 euros et les plus aisés (Q5) 890 euros. Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

#### 3 L'alimentation reste le premier poste de dépenses des ménages modestes

Structure de la consommation moyenne par ménage selon le quintile de niveau de vie



Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

(autour de 13,5 %). Mais il varie très fortement selon que les ménages sont propriétaires de leur logement (7 %) ou locataires (25 %).

Ces dépenses incluent les éventuelles charges collectives, l'eau, l'électricité, le gaz ou les menus travaux. En revanche, elles ne comprennent pas les remboursements d'emprunts pour les ménages accédants (780 euros par mois en moyenne). Ces remboursements constituent de l'épargne et non des dépenses de consommation, bien qu'ils grèvent leur budget de consommation.

Pour les ménages locataires, après déduction des allocations logement, le montant du loyer restant à charge s'établit à 310 euros par mois en moyenne.

### Énergie : les ménages aisés sont les plus gros consommateurs

Composée de dépenses relevant à la fois du logement et des transports, l'énergie coûte en moyenne 140 euros par mois aux ménages réunionnais en 2017 (170 euros aux Antilles). Elle représente ainsi 7,3 % de leur budget de consommation : 2,9 % pour leur résidence (55 euros) et 4,4 % en carburants pour leur véhicule personnel (85 euros). L'équipement en automobile est d'une voiture en moyenne par ménage en 2017 (1,3 en province).

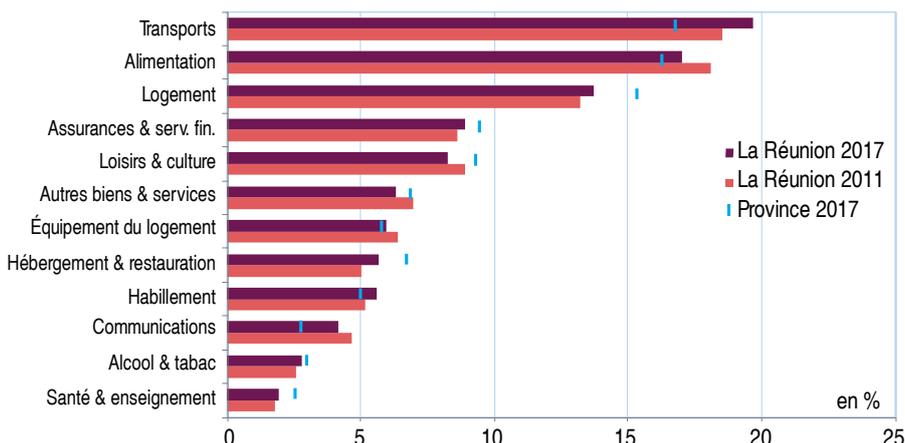
Les ménages les plus modestes (Q1) consacrent 9,1 % de leur budget aux dépenses d'énergie (92 euros par mois), réparties à parts égales entre les besoins pour le logement et le carburant pour se déplacer (figure 5). Les dépenses liées au logement, difficilement compressibles, pèsent plus lourd dans leur budget. Depuis 2018, elles sont en partie compensées par le chèque énergie, en remplacement des tarifs sociaux de l'énergie précédemment en vigueur. Il est généralisé sur le territoire et versé automatiquement sous conditions de revenus. Par ailleurs, les ménages les plus modestes possèdent moins souvent une voiture (60 pour 100 ménages) et dépensent donc moins en carburants.

Les ménages aux revenus intermédiaires (Q3) consacrent une part à peine moindre de leur budget à l'énergie (8,8 %). Mais comparativement aux plus modestes, la part liée au logement diminue et celle des carburants augmente, en lien avec un meilleur taux d'équipement automobile (90 voitures pour 100 ménages). En effet, plus souvent en emploi, ces ménages utilisent sans doute plus fréquemment un véhicule pour leurs trajets domicile-travail.

Les dépenses énergétiques pèsent nettement moins dans le budget des 20 % des ménages

### 4 La structure du budget se rapproche de celle de province

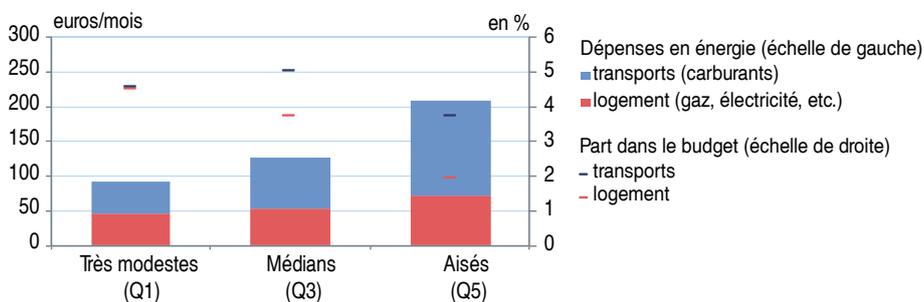
Structure de la consommation\* moyenne par ménage



\* Champ comptabilité nationale (hors autoconsommation).  
Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011 et 2017.

### 5 Le poids des dépenses d'énergie diminue avec les revenus

Dépenses mensuelles en énergie des ménages par niveau de vie et part dans le budget



Lecture : les ménages très modestes (Q1) dépensent en moyenne 46 euros/mois en énergie pour leur logement (4,5 % de leur budget) et 46 euros en carburants pour leurs transports (4,5 % du budget) à La Réunion en 2017.  
Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

### Les familles monoparentales et les personnes âgées consomment moins

Les familles monoparentales consomment nettement moins que les autres : leurs dépenses moyennes par UC sont inférieures de 25 % à celles de l'ensemble des ménages (- 15 % en province). Cet écart tient à la faiblesse de leur niveau de vie, tout particulièrement pour les femmes vivant seules avec leurs enfants : à La Réunion, 61 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. Pour ces familles, le poids des dépenses alimentaires, du logement, de l'habillement ou des communications est plus élevé que la moyenne, tandis que le transport pèse moins.

À l'opposé, les couples sans enfant consomment nettement plus (+ 45 % par rapport à la moyenne), avec un écart beaucoup plus marqué qu'en province (+ 15 %). Ils ont en moyenne des revenus plus élevés et consacrent une part plus importante de leur budget aux transports et une part moindre aux dépenses de logement.

Les personnes âgées consomment moins. À partir de 65 ans, le montant moyen des dépenses par UC est inférieur de 13 % à la moyenne, soit un écart une nouvelle fois plus marqué qu'en province (- 4 %). Avec un niveau de retraite faible à La Réunion, l'écart avec la province s'explique notamment par une proportion plus importante de ménages très modestes parmi les plus âgés. Néanmoins, l'écart avec les plus jeunes se réduit depuis 2011, avec un niveau de vie des personnes âgées qui s'est globalement amélioré.

les plus aisés (5,7 %), bien qu'ils consomment plus. Leur logement est par exemple plus souvent équipé de climatisation ou de piscine, ce qui augmente leur consommation. Ils sont également davantage équipés en véhicules automobiles (160 pour 100 ménages).

### Les dépenses en services progressent

Les dépenses d'assurances et de services financiers constituent 8,9 % du budget moyen des Réunionnais, une part légèrement inférieure à celle de province ou des Antilles.

Elles poursuivent leur progression : + 8 % entre 2011 et 2017 en moyenne par ménage, après + 23 % entre 2006 et 2011.

Les assurances pour la santé composent 40 % de la dépense et les assurances transports, 33 %. Le poids des assurances est un peu plus important pour les revenus intermédiaires (Q3), dont les dépenses d'assurances santé sont sensiblement plus élevées comparativement aux plus modestes. La dépense moyenne en assurance habitation (20 euros/mois) progresse nettement depuis 2011 (+ 36 %).

L'hôtellerie-restauration progresse également dans le budget des Réunionnais (5,7 % en 2017). Les dépenses moyennes dans les restaurants, cafés ou assimilés, sur place ou à emporter, bondissent de 30 % entre 2011 et 2017, réduisant l'écart avec la province. Mais l'écart entre les plus modestes et les plus aisés, déjà élevé, s'accroît.

Contrairement aux autres services, le poids des dépenses de communications diminue entre 2011 et 2017, pour s'établir à 4,1 % du budget. Le montant moyen des dépenses par ménage baisse aussi légèrement, pour s'établir à 80 euros par mois. Sur ce poste de dépenses, l'écart entre les plus modestes et les plus aisés est relativement faible, 90 % des dépenses étant liées aux abonnements téléphoniques et internet, fixes ou mobiles.

Concernant le matériel, le montant moyen des achats de téléphones mobiles triple depuis 2011. Il est cinq fois supérieur chez les plus aisés comparativement aux plus modestes.

Avec 160 euros dépensés en moyenne par mois, les dépenses pour les loisirs et la culture sont quasi stables entre 2011 et 2017, mais leur poids dans le budget des ménages réunionnais diminue (8,2 %). Un tiers de la dépense est consacré aux services sportifs, récréatifs et culturels ; les abonnements de télévision et la redevance représentent 18 % de la dépense. Comparativement à 2011, le montant moyen des achats d'équipements audiovisuels, photographiques ou informatiques recule, ainsi que celui de la librairie-papeterie-presse. ■

### Les comportements de consommation des Réunionnais convergent progressivement vers ceux des provinciaux

La structure du budget à La Réunion converge globalement vers celle de province. Mais certaines disparités, sur l'accès aux loisirs ou aux restaurants notamment, témoignent encore de la faiblesse du niveau de vie d'une majorité de la population.

Depuis le début des années 2000, la part du budget consacrée à l'alimentation au domicile baisse pour se rapprocher des standards métropolitains. L'écart avec la province s'est ainsi réduit de moitié entre 2011 et 2017. Parallèlement, la restauration hors du domicile est en plein essor, en lien notamment avec la hausse du nombre de personnes en emploi, qui déjeunent plus fréquemment à l'extérieur. Là encore, l'écart avec la province s'est fortement réduit.

Côté transports, les Réunionnais dépensent dorénavant autant qu'en province pour se déplacer. Cette hausse est principalement liée au rattrapage progressif du retard en équipement automobile, mais aussi aux prix des véhicules neufs qui demeurent sensiblement plus élevés qu'en métropole. Les ménages réunionnais dépensent par ailleurs autant en moyenne pour prendre l'avion que les provinciaux pour le transport ferroviaire et aérien réunis.

Ils dépensent également davantage pour les communications, en lien avec des tarifs d'abonnements plus élevés et l'éloignement qui nécessite de communiquer davantage.

En revanche, le poids du logement reste sensiblement inférieur à La Réunion : les loyers sont un peu plus faibles qu'en province et qu'aux Antilles (310 euros par mois en moyenne contre 370 euros aux Antilles et 390 euros en province), mais surtout les dépenses de chauffage sont quasi-inexistantes. En conséquence, le budget consacré à l'énergie est également plus faible à La Réunion qu'en province : 140 euros par mois contre 220 euros.

Enfin, la part du budget consacrée à l'habillement reste légèrement plus élevée à La Réunion. Les montants dépensés en moyenne pour les vêtements homme ou femme sont stables en province entre 2011 et 2017, alors qu'ils augmentent de 12 % à La Réunion.

## Définitions

La **consommation** correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage, dont sont exclues les dépenses d'investissements comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers. Sont également exclus les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.). La nomenclature de consommation utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dite COICOP-HBS.

Les **niveaux de consommation** présentés dans cette étude sont recueillis auprès des ménages lors de l'enquête. Ils sont globalement inférieurs à ceux issus de la comptabilité nationale, en lien avec certaines différences de concepts et avec le caractère déclaratif des informations collectées.

L'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage. Ces unités pondèrent la taille d'un ménage en fonction de l'âge de ses membres : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Dans cette étude, le niveau de vie d'un ménage rapporte le revenu déclaré par le ménage lors de l'enquête à son nombre d'unités de consommation. Les **quintiles de niveaux de vie** sont les valeurs qui répartissent les ménages en cinq groupes selon leur niveau de vie. Le premier quintile de niveau de vie (Q1) correspond aux 20 % des ménages dont le niveau de vie est le plus faible (ménages les plus modestes).

## Source

L'enquête Budget de famille est réalisée tous les cinq ans environ depuis 1995 à La Réunion et depuis 1979 en France métropolitaine. Elle fournit une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. L'enquête de 2017 s'est déroulée entre octobre 2016 et octobre 2017 auprès d'un échantillon de 1 084 ménages répondants à La Réunion.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :  
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :  
Julie Boé

Impression et composition :  
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham  
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)  
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus :

- Besson L., « 10 ans après la crise de 2007-2008 - Pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion », *Publication Cerom Réunion*, novembre 2019.
- Demoly E., Ferret A., « Les comportements de consommation en 2017 – Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », *Insee Première* n° 1749, avril 2019.
- Merceron S., Touzet C., « Précarité à La Réunion - Les mères isolées plus exposées à la pauvreté », *Insee Flash Réunion* n° 151, mars 2019.
- Jaluzot L., Malaval F., Rateau G., « En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », *Insee Première* n° 1589, avril 2016.
- Brassat M., « Enquête Budget de famille 2011 – L'alimentation, première préoccupation des ménages les plus modestes », *Insee Analyses Réunion* n° 2, août 2014.

## Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des outre-mer (DGOM).

